



N°1/2017

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE JEUNES du 24 février 2017 à Labastide-Murat

Présents : Guy Alaux, Sandrine Baginski, Daniel Bessette, Marielle Bex, Serge Bourgès, Hervé Chagnoleau, Christian Gramond, Christine Léclaircie, Pierre Martins, Marcel Moulès, Thierry Oubreyrie,

Excusés : Aline Alaux, Jean-Luc Boschis, Laurent Fabre

Début de la réunion : 20h45.

Avec les félicitations de la Présidente à **Pierre Martins** pour l'obtention du **Brevet Educateur 2eme degré et aux 5 nouveaux initiateurs** qui ont suivi la formation 2017

↳ **Championnats des clubs jeunes**

La 1ere journée sera jouée le 18 mars à Cahors, Didier Sauvanet arbitrera

La 2eme journée se déroulera à Figeac le 29 avril. Christiane Bordes assurera l'arbitrage.

Si nécessaire, la 3eme journée aura lieu le 1^{er} juillet à Tauriac.

Si cette journée n'est pas indispensable, il est envisagé de faire un concours à Tauriac avec un mélange de joueur de chaque école dans chaque équipe.

Voici le règlement pour la constitution des équipes :

Il existe plusieurs possibilités pour inscrire une équipe :

- équipe d'un même club ;

- équipe provenant d'une entente (3 clubs maximum). Cette entente doit être déclarée et validée par le président du comité départemental et ne peut plus changer en cours de saison ;

- équipe provenant d'une école de pétanque labellisée.

Particularité des équipes provenant des écoles de pétanque labellisées.

La même règle s'applique que pour les ententes avec un maximum de 3 joueurs provenant de clubs différents.

L'école pourra inscrire plusieurs équipes selon la même règle mais avec une interdiction aux joueurs de permuter d'équipes.

Le changement de joueurs d'équipes d'un même club, entente et école est autorisé pour un seul joueur.

10.1 – Capitaine :

Chaque équipe est placée sous la responsabilité d'un « capitaine » devant être un adulte. Il est fortement recommandé que le capitaine soit Educateur Fédéral avec au moins la carte Initiateur.

Le capitaine doit impérativement être licencié et déposer sa licence à la table de marque avec celles de son équipe.

10.2 – Joueurs mutés :

Un seul joueur muté extra départemental est autorisé par équipe.

Serge Bourgès rappelle qu'il faudra des éducateurs ou initiateurs volontaires pour les ateliers du combiné et de tir simplifié en Benjamin Minimé et pour les ateliers de tirs en catégorie Cadet Junior.

- **Constitution des équipes :**

- L'école de pétanque du **Secteur Sud** engagera **2 équipes en Benjamin Minimé et 1 équipe en Cadet Junior**

- L'école de pétanque de **Tauriac** engagera **2 équipes en Benjamin Minimé et 2 équipes en Cadet Junior** avec les joueurs de Mayrinhac Lentour

- En ce qui concerne l'école de pétanque du **Secteur Est** nous sommes en attente de l'inscription des équipes

- Le club de **Flagnac** engagerait 1 équipe en Cadet Junior (à confirmer)

Dernière minute : Un mail a été envoyé à tous les clubs pour l'inscription d'éventuelles équipes le lundi 27 février

La date butoir des inscriptions a été fixée au 11 mars

- Organisation des repas :
 - Pour la 1^{ère} journée organisée par l'école de pétanque du Secteur Sud, un repas au tarif de 7 € pour les jeunes et de 12 € pour les adultes est proposé.
 - Pour la 2^{ème} journée, reste à définir si l'école de pétanque du Secteur Est propose des repas.
 - Pour chaque journée, il faut prévoir un goûter pour la fin de la journée

Le champion de chaque catégorie sera qualifié pour le 1/4 de finale régional zone Nord.

La Commission territoriale a fait une relance aux Comités pour savoir qui prendra ce 1/4 de finale. L'école de pétanque du Secteur Sud pourrait organiser cette journée.

↳ **Championnat de tir et de point + sélections**

- **Championnat de tir et de point**
Ce championnat se déroulera le samedi 8 avril au boulodrome de Cahors dès 10 heures.
Les inscriptions seront effectuées sur place.
Les qualifications seront effectuées le matin
Les 1/2 finales et finales seront jouées l'après-midi
Pour les championnats de point et de tir, comme les autres années, en 1/2 finale, le 1^{er} des éliminatoires rencontrera le 4^{ème} et le 2^{ème} s'opposera au 3^{ème}.

Les récompenses seront décernées aux 2 finalistes de chaque compétition

- **Concours**
Un concours à la mêlée en 3 parties aura lieu l'après-midi
- **Sélection**
Ces activités serviront de journée de sélection.
A ce jour suivant les directives fédérales seules les Espoirs Féminines nées de 1995 à 1999 sont concernées.
A voir si d'autres catégories seront examinées.

↳ **Championnat du Lot 2017**

- **Horaires des championnats**
 - cadets et juniors : 9 heures, jet du but
 - Benjamins et minimes : 9 heures 30, jet du but
- Le championnat triplète jeune aura lieu le lundi 8 mai à Puy L'Evêque couplé avec le championnat triplète féminin.
Hervé Chagnoleau et Christian Gramond sont prévus au graphique.
L'arbitrage sera assuré par Jacques Rodolosse et Quentin Boy
La date limite des inscriptions est prévue le 3 mai. Les présidents de Clubs devront faire passer l'info aux parents de jeunes isolés.
- Le championnat individuel se déroulera le 14 mai à Cahors simultanément au championnat triplète provençal.
Marielle Bex et Thierry Landes sont prévus au graphique.
Christiane Bordes et Sophie Tournand arbitreront.
Le trophée du champion Benjamin, détenu par Axel Soursou, devra être ramené.
La date limite des inscriptions est prévue le 10 mai
- Le championnat doublette jeune sera joué le dimanche 21 mai à Bédrier. Il sera couplé avec le championnat triplète promotion.
Christian Gramond officiera au graphique.
Eric Bahut arbitrera.
La date limite des inscriptions est prévue le 16 mai

↳ Championnat de Ligue 2017

- Le championnat de ligue tripléte aura lieu à Saverdun (09) le 27 et 28 mai pour les phases finales. Cette compétition sera jouée par groupe de 5 ou 6.
- Nous aurons 3 équipes minimes, 3 équipes cadettes et 1 seule équipe junior comme en 2016
- 7 éducateurs ou initiateurs issus des écoles de pétanque seront nécessaires pour encadrer les équipes. Un point sur le dispatching des encadrants sera fait après le championnat par rapport aux équipes retenues.
Jet du but à 10 heures le samedi matin pour toutes les catégories, groupes finis.
- Pour la 1ère fois, les 2 premières équipes de chaque groupe disputeront les 1/4 de finale. Ces équipes seront qualifiées pour le championnat de France qui se déroulera à Soustons les 26 et 27 août. Serge Bourges, sera le délégué principal de la délégation Lotoise.
- En ce qui concerne la prise en charge de l'hébergement de la veille du championnat, un point sera effectué en fonction de l'éloignement des équipes après le championnat départemental tripléte.

↳ Colloque des éducateurs

Serge Bourges participera au colloque des éducateurs qui se déroulera à Macon les 11 et 12 mars.

↳ Formation initiateurs

Une formation s'est déroulée à l'Espace Clément Marot de Cahors pour 5 candidats le samedi 18 février.

La partie théorique a été dispensée le matin par Serge Bourges, Guy Alaux et Pierre Martins.

L'après-midi, les candidats ont été conviés au boudrome pour encadrer l'entraînement de l'école de pétanque du Secteur Sud.

Les nouveaux initiateurs 2017 sont :

Alain Combedazou et Michel Guttierrez de Flaunac ; Christelle Ambroise de la Pétanque Cadurcienne ; Jacques Lacombe de Mercuès et Pascal Clary de Mayrinhac Lentour.

↳ Infos

- Serge Bourges fait état du droit à l'image.
Sur le feuillet de demande de licence, il est notifié que le joueur doit fournir une photo et que cette photo soit chargée sur le logiciel fédéral de gestion des licences.
Par contre, si des photos sont prises dans le cadre des compétitions, il faut la permission des parents.
- La date limite de l'inscription à l'examen BF1 est fixée au 30 septembre 2017.
Ces sessions auront lieu les 11 et 25 novembre à Montauban.
- Pour éviter une réunion, les éducateurs se rencontreront le lundi 8 mai après le championnat tripléte jeunes à Puy L'Evêque.
Il sera notamment opportun de définir les modalités pour le championnat de ligue.

Fin de la réunion à 23 heures

Serge BOURGES
Président de la Commission des jeunes et technique

Christian GRAMOND
Secrétaire général

Marielle BEX
Présidente

